

INSCRIPTIONS RENTREE SCOLAIRE SEPTEMBRE 2016

=====

Les inscriptions scolaires se feront en Mairie **du 1er AVRIL au 20 MAI 2016** aux horaires d'ouverture habituels de la Mairie.

Se munir des pièces suivantes :

- Fiche de renseignement à venir chercher au préalable en mairie ou à télécharger sur le site internet de la mairie [/www.chateauneuf-en-thymerais.fr](http://www.chateauneuf-en-thymerais.fr)
- Livret de famille
- Carnet de santé
- Justificatif de domicile
- Le cas échéant, jugement de divorce ou jugement justifiant de l'autorité parentale
- Certificat de radiation pour les enfants ayant déjà été scolarisé
- Notification d'affectation pour les élèves rentrant en CLIS.

Sont concernés, les enfants entrant en maternelle (**nés en 2013**) et tous les enfants de primaire et maternelle arrivant sur la commune.